

Date rédaction	01/07/2021	Lieu	VISIO	Version	V1
Rédacteur	APN	Date réunion	03/06/2021		
Prénom et nom		Organisme		Pr	Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Jean Morin	Président			X	
Représentants du concessionnaire					
Mme Frédérique Boury	Titulaire				X
M. Olivier Lemaigen	Titulaire			X	
M. Gilbert Doucet	Suppléant			X	
M. Jacques Coquelin	Suppléant				X
Représentants du conseil municipal de Granville					
M. Vallée	Titulaire				X
M. Cosson James	Suppléant				X
Représentants personnel du concessionnaire					
M. Lysandre Lemaigre	Titulaire			X	
Mme Adeline Denizot	Suppléante			X	
Représentants personnel gestion des ports					
M. Thierry Leteissier	Titulaire			X	
M. Jérôme Desvaux	Suppléant				X
Représentant de l'activité pêche					
M. Didier Leguelinel	Titulaire			X	
M. Guy Montreuil	Titulaire			X	
M. Jean-Louis Chesneau	Titulaire				X
M. Eric Leguelinel	Suppléant				X
M. Damien Levallois	Suppléant				X
M. Yann Grosse	Suppléant				X
Représentants de l'activité plaisance					
M. Yves Hubert	Titulaire				X
M. Gérard Mongin	Titulaire			X	
M. Franck Leclercq	Titulaire			X	
M. Jean-Marie Remoue	Suppléant				X
M. Pierre-Marie Thomas	Suppléant			X	
M. Mickaël Lepleux	Suppléant				X
Représentants de l'activité commerce					
M. Pascal Blanchet	Titulaire				X
M. Hugues-Robert Gros	Titulaire			X	
M. Laurent Souvignet	Titulaire				X
M. Jean Luc Winter	Suppléant				X
M. Samuel Delaunay	Suppléant			X	
M. David Née	Suppléant				X
Autres participants					
Mme Sylvie Gâté	Conseillère départementale				X
M. Jean-Marc Julienne	Conseiller départemental			X	
M. Stéphane Gautier	Direction de la mer, des ports et des aéroports			X	
M. Laurent Clergeau	Service portuaire et aéroportuaire			X	

Le conseil portuaire de Granville s'est réuni le 3 juin 2021 en visioconférence, sous la présidence de **M. J. Morin**, représentant le président du conseil départemental.

M. J. Morin souhaite la bienvenue, et invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres. Constatant que le quorum est atteint conformément aux dispositions prises par l'Etat concernant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, il aborde le premier point à l'ordre du jour de la réunion et invite **M. Leteissier** à les présenter.

M. Leguelinel demande qu'une réunion du comité de pilotage soit prévue 15 jours avant le conseil portuaire et souhaite que les réunions soient programmées un vendredi de morte eau.

M. Julienne approuve cette demande.

M. J. Morin répond que cette demande sera prise en compte et demande aux membres du conseil portuaire s'ils ont des observations à formuler sur le compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2020. Sans remarque, il est adopté à l'unanimité.

M. Leteissier présente les différents points inscrits à l'ordre du jour.

I - RAPPORTS D'ACTIVITES COMMERCE, PECHE, PLAISANCE

M. Leteissier présente les chiffres de l'activité commerce en précisant que la baisse du trafic passagers est liée à la crise sanitaire de la Covid 19.

Concernant le trafic avec Chausey, la baisse enregistrée est de 11 % soit : 153 590 passagers contre 172 397 en 2019.

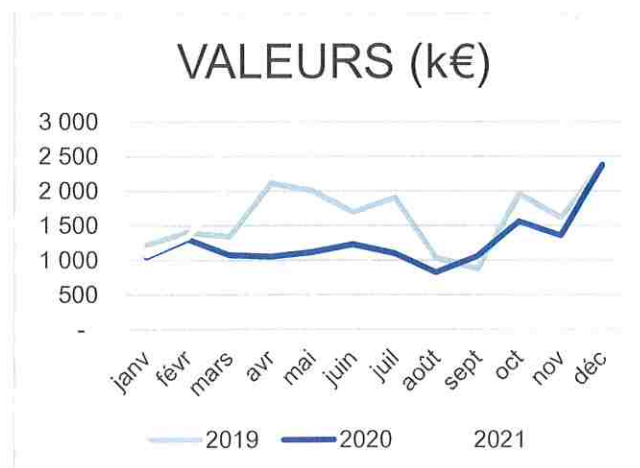
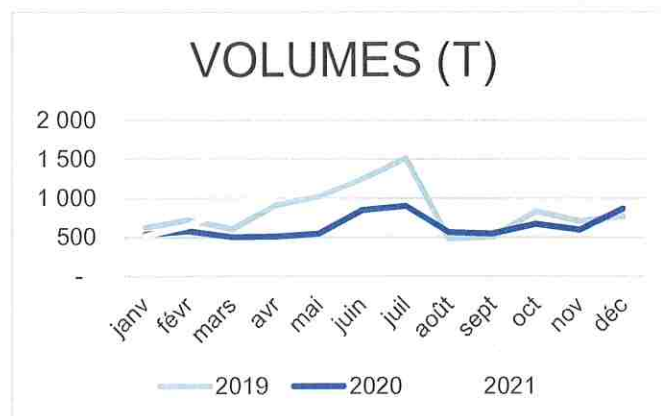
Concernant le trafic avec Jersey, la baisse enregistrée est de 98 % soit : 558 passagers contre 37 607 en 2019.

Le fret avec Jersey continue sa progression : + 56 % en terme de tonnage : 8 718 tonnes en 2019, 13 783 tonnes en 2020 soit en terme d'escales : + 77 %, 93 en 2019 et 165 en 2020.

Le vrac marchandises : - 73 %, 4 200 tonnes sur l'année 2020 contre 15 531 tonnes en 2019.

M. Leteissier présente les statistiques pêche soit - 23 % en tonnage et en valeur : 7 634 tonnes en 2020 contre 9 909 tonnes en 2019 et 15 041 000 € en 2020, contre 19 531 000 € en 2019.

Mme Denizot commente les graphiques de la pêche en termes de volumes et de valeurs, et précise que les chiffres de 2021 sont comparables à ceux de 2019 en février et mars grâce à la coquille Saint Jacques, leur volume ayant été multiplié par trois. 3 000 tonnes ont été débarquées, ce qui représente quasiment le double de la quantité de 2020.



M. Morin demande s'il y a des commentaires.

M. Leguelinel informe qu'il y a un navire en moins, ce qui représente une baisse de 10 % de la quantité de bulots débarqués. Il informe qu'il faut saluer l'initiative du comité régional des pêches concernant l'ensemencement de coquilles depuis plusieurs années.

M. Leteissier présente les chiffres de la plaisance :

Le total des navires visiteurs s'est élevé à 2 197 contre 2 643 en 2019 soit une baisse de 17 % de fréquentation, et se traduit en :

- bateaux journées : - 18 % 2 034 en 2020 contre 2 483 en 2019
- bateaux mensuels : + 2 % 163 en 2020 contre 160 en 2019
- visiteurs étrangers : - 66 % 166 en 2020 contre 483 en 2019

M. Lemaigre précise qu'il y a eu 40 nouvelles attributions de places dans le port du Hérel et 40 nouveaux emplacements dans l'avant-port. L'attribution étant établie suivant les inscriptions sur la liste d'attente.

II - POINT SUR LES TRAVAUX

M. Leteissier présente les travaux prévus par la SPL en 2021 concernant :

1- l'activité commerce :

- changement de véhicule	10 000 €
- barrière automatique :	15 000 €
- serveurs informatiques :	76 000 €
- maintien des profondeurs : (butte du feu rouge)	21 348 €

2- l'activité pêche :

- chariots transbacs :	59 000 €
- emballages :	50 000 €
- vidéo surveillance :	25 000 €
- pesée :	3 000 €
- maintenance élévateur :	60 000 €
- station carburant :	350 000 €

3- l'activité plaisance :

- conduite dragage :	110 400 €
- modification pontons :	100 000 €
- vidéosurveillance :	45 000 €
- dragage Hérel :	300 000 €
- maintenance élévateur :	55 000 €
- mouillages avant-port (Loisel) :	33 347 €
- mouillages avant-port (Carlier chaines) :	42 626 €

M. Leteissier invite le gestionnaire à commenter ces travaux.

M. Lemaignan attire l'attention des professionnels de la pêche sur la quantité conséquente de déchets évacués lors de l'opération de maintien des profondeurs de la butte du feu rouge. Il informe que la plus grosse opération de travaux sera la mise en place d'une nouvelle station de carburant, un groupe de travail va être constitué sur ce projet. Une station de pompage va être créée pour éviter le rejet en mer des eaux noires et grises.

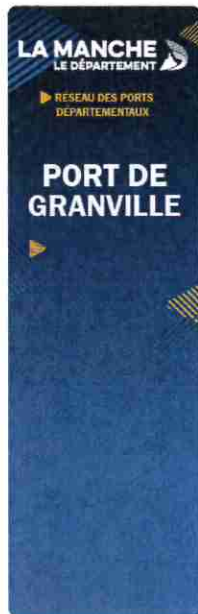
III - BUDGET EXECUTE

M. Leteissier informe qu'en ce qui concerne ce budget exécuté 2020, établi par la CCI-ON, si celui-ci soulève des questions, elles seront transmises à la CCI-ON, afin que des réponses soient apportées.

Ce budget exécuté ne soulève pas de questions.

IV - PRESENTATION SIGNALÉTIQUE

M. Leteissier présente le projet de signalétique portuaire qui va être mise en place par le Département. Il est prévu d'installer quatre totems sur le port de Granville.



1 - Rue du Port, côté quai du pan coupé

2 - Rond-point de la rue du port, zébras côté quai Pléville

3 - Entrée de la rue des Isles vers le port de Héreï

4 - Boulevard des amiraux, côté plage

M. Julienne demande si l'architecte des bâtiments de France (ABF) doit être consulté étant dans le périmètre de l'église Sainte Catherine.

M. Leteissier confirme que les avis seront demandés.

M. Leguelinel propose d'utiliser ces supports afin de communiquer sur l'importance de l'activité portuaire sur ce site.

M. Morin répond qu'il retient l'idée mais que ce matériel fait partie d'une charte déployée à l'échelle du Département sur les collèges et autres sites.

V – QUESTIONS DIVERSES

M. Delaunay informe qu'il y a eu un refus de la CCI-ON concernant la question qui avait été posée en décembre demandant un dégrèvement sur la redevance de stationnement pour les professionnels de la voile qui avaient perdu leur chiffre d'affaire n'ayant plus eu d'activité durant la crise sanitaire, aussi au vu de la situation périlleuse pour la reprise, il renouvelle la même demande à la SPL du port de Granville.

M. Morin répond qu'il avait spécifié que cette demande pourrait être étudiée en fonction des chiffres qui seront communiqués, et qu'il est à leur écoute. Concernant l'année 2020 ce n'est pas du ressort de la SPL.

M. Julienne informe que **M. Morin** et lui-même se sont tournés vers la CCI-ON pour appuyer leur demande, mais que cela ne relève pas de la compétence du Département.

En l'absence d'observations, **M. J. Morin** remercie les membres présents pour leur participation. Il souligne que ce conseil est le dernier de la mandature et fait part qu'il a apprécié les échanges lors des séances à Granville, il espère que le beau projet portuaire pourra aboutir, et lève la séance.

Saint-Lô, le 6 juillet 2021

Le président du conseil portuaire

Jean Morin